

Les agents signataires, conscients que la mesure de modification des horaires d'ouverture au public sera mise en oeuvre, ne sont pas dupes des intentions de l'administration et refusent par leur signature :

- d'être associés à cette régression du service public des finances !
- Que l'on parle et décide en leur nom pour la mettre en oeuvre !

L'administration, seule, décide de fermer les centres :

Les agents n'ont rien demandé !

Les suppressions d'emplois et de services, décidées par l'administration, sont à l'origine de cette mesure et dégradent fortement les conditions de travail...

La Direction Générale des Finances Publiques entreprend de restreindre les horaires d'ouverture au public des centres des Finances Publiques.

Actuellement, les chefs de service sont chargés de *consulter* et recueillir l'avis des agents...sur les jours de fermetures à retenir. Et uniquement sur cette option !

Le verdict fera l'objet d'un Comité Technique Local.

Partant du constat que l'accroissement des visites physiques à l'accueil des centres n'est pas compatible avec la politique de suppressions d'emplois qu'elle mène tambour battant (*30 000 en un peu plus d'une décennie*), la DGFIP souhaite orienter les citoyens vers d'autres points d'entrée de notre administration (internet, téléphone, centres de contacts, prise de rendez-vous, etc.).

Pour ce faire, elle utilise des éléments de langage qui traduisent une inversion des valeurs.

Ainsi, bien qu'étant à l'origine des suppressions d'emplois et donc des dégradations des conditions de travail, elle communique auprès des agents en se montrant, en apparence, soucieuse des conditions de travail. **Et comme pour se convaincre du bien-fondé de la mesure, les représentants de l'administration martèlent qu'il s'agit d'une demande forte des agents.**

Ainsi, la DGFIP ne veut pas assumer seule cette réduction de l'offre du service public des finances, qui ne résoudra pas le problème des charges de travail et qui mécontentera les citoyens.

A plus long terme, il sera plus facile de supprimer encore des emplois, grâce à l'allègement supposé des charges de travail mais aussi de fusionner ou supprimer des centres vidés de leur substance et dévitalisés.

La DGFIP applique donc un pansement sur du très court terme et refuse de débattre de la nécessité de recruter massivement pour permettre à notre administration de fonctionner correctement et doter les agents de conditions de travail convenables.

Par ailleurs, les conditions de la consultation des agents ne permettent pas à ceux-ci d'appréhender toutes les conséquences des différentes options.

Il est ainsi difficile, lors d'une consultation informelle, de voir :

- si les choix n'ont pas de conséquences sur les plages variables des horaires ou sur les pauses méridiennes ;
- de bien identifier les pics d'activité (qui peuvent aller jusqu'à 8 semaines).

Il est donc impératif d'avoir une exigence de transparence sur l'ensemble des conséquences de la mesure !

Nom Prénom	Service /Centre	Signature

[illegible]